

BEURAINVILLE

VENDREDI 15 AOÛT 2025

38^{ème} FOIRE D'ÉTÉ Braderie - Brocante

suivant Arrêté Préfectoral autorisant la manifestation
(affiché en Mairie)

Les inscriptions devront nous parvenir
impérativement avant le 05 Août et devront être
obligatoirement accompagnées du règlement

Aucune installation ne sera possible après 9h00

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
COMMUNE DE BEURAINVILLE

FICHE D'IDENTITÉ ET DE DOMICILE (à remplir par le particulier)

MANIFESTATION DU 15 AOÛT 2025

NOM : _____

Prénom : _____

Date et lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

N° carte d'identité : _____

ou permis de conduire : _____

délivré (e) le : ____/____/____ par _____

Fait à Beaurainville, le ____/____/2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

PROFESSION : _____ N° R.C. : _____

Marchandises vendues : _____

Type de déballage : ☐ Camion magasin ☐ Barnum avec ou sans parapluie ☐ à même le sol

Si cela est possible, souhaitez-vous garder votre véhicule derrière votre stand : ☐ Oui - ☐ Non

Pour les Beaurainvillois : **2 emplacements gratuits** en cas d'absence le jour de la brocante 14 € seront facturés

Un emplacement de **2,50 m = 7€** Nombre d'emplacem^{ent}(s): _____ = _____ €

Inscription et participation aux frais de publicité (gratuit pour les Beaurainvillois) = 3,00 €

Règlement par : ☐ Chèque ☐ Espèces

(Chèque libellé à l'ordre de "Mairie de Beaurainville")

TOTAL à régler = _____ €

Les numéros d'emplacements seront attribués par ordre d'inscriptions.

BULLETIN à retourner avant le 05 Août accompagné du règlement et de la Fiche d'Identité à :

" MAIRIE - Inscription Brocante - B.P. 27 - 62990 BEURAINVILLE".

Date d'Inscription :

Je déclare n'avoir participé à plus d'une manifestation de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Signature du déclarant :